

Le 26 novembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Santé mentale : Un réseau de partenaires engagés dans le Nord Franche-Comté

**Le Nord Franche-Comté dispose désormais d'un contrat territorial de santé mentale (CTSM). L'aboutissement d'un large travail de concertation officialisé jeudi 26 novembre 2020 entre les partenaires.**

La nouvelle politique territoriale de santé mentale vise l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, et sans rupture, partant du constat que la santé mentale n'est pas seulement une affaire de psychiatrie.

Dans le Nord Franche-Comté, acteurs du champ sanitaire, social, médico-social, établissements, professionnels libéraux, services de l'Etat, associations...ont construit un projet officialisé jeudi 26 novembre par la signature du contrat territorial de santé mentale (CTSM).

Non moins de 17 porteurs des actions sont engagés réciproquement pour 5 ans.

Ce projet, piloté par l'ARS et le Conseil territorial de Santé du Pôle métropolitain, se fonde sur un diagnostic pour repérer les problématiques spécifiques au territoire.

La démarche lancée en 2017 a permis d'établir un plan d'actions, qui comporte plusieurs axes stratégiques :

- améliorer l'accès aux diagnostics et aux soins psychiatriques,
- mieux prendre en compte les spécificités de certaines populations (public jeune et adolescent, population en situation de précarité et addiction, personnes âgées),
- optimiser les coopérations et l'accès aux accompagnements sociaux et médico-sociaux,
- favoriser l'accès aux soins somatiques des personnes atteintes d'une pathologie psychiatrique ou en situation de handicap psychique,
- mieux prévenir et gérer les épisodes aigus.

Plus d'une trentaine d'actions doivent être déclinées d'ici 2023, dont certaines sont d'ores et déjà opérationnelles. C'est le cas de l'équipe mobile de liaison sanitaire et médico-sociale sur la filière enfant/adolescent, pilotée par l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté (AHBFC) et la Fondation Arc-en-Ciel, de la réhabilitation psycho-sociale qui vise à parfaire la stabilisation des troubles psychiatriques chroniques et à une autonomisation de la personne, ou encore des consultations mémoire, qui permettent de confirmer l'entrée dans une maladie neurodégénérative.

Le gouvernance du PTSM est assurée par un comité de pilotage, un groupe-projet et des groupes de travail par filière : enfant/adolescent, adulte/addictologie, personnes âgées.

#### Contact presse

L'animation et le suivi du projet territorial sont conduits par la Plateforme de coordination en psychiatrie et santé mentale de l'Aire urbaine portée par l'AHBFC.

#### **Les signataires aux côtés de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté**

Préfecture du Territoire de Belfort, Conseils départementaux du Territoire de Belfort et du Doubs ; AHBFC ; Fondation Arc-en-Ciel ; Hôpital Nord-Franche-Comté (HNFC) ; Association des Paralysés de France (APF) ; Association Hygiène Sociale ; IREPS ; ANPAA ; ALTAU ; Coordination de gérontologie du Pays de Montbéliard ; Association tutélaire majeurs protégés 25 ; UDAF 25 ; Groupement addictions Franche-Comté ; URPS (Union régionale des professionnels de santé) médecins libéraux.

#### **Contact presse**

Lauranne Cournault  
Tél : 03 80 41 99 94  
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason 2 place des Savoirs  
21035 Dijon Cedex